

« Les Justes ont sauvé la dignité de l'humanité »

Hier à Poligny, Albert et Germaine Jurquet ont reçu à titre posthume la distinction de « Juste parmi les nations ». Pendant la Seconde guerre mondiale, ils ont caché et protégé des enfants juifs. Leurs enfants étaient là pour témoigner

Il est nécessaire de remercier la population de Poligny. Sa présence prouve qu'elle reste fidèle à un certain nombre de valeurs pour la lutte contre l'ennemi. Jacques Jurquet est ému. Le salon de l'hôtel-de-ville contient une assistance importante, venue assister à la cérémonie qui fait de ses parents Albert Jurquet et Germaine Jurquet-Gaich des « Justes parmi les nations ».

« Transmettre ces valeurs aux jeunes générations est capital »
Jacques Jurquet

lège et Germaine ont travaillé pour sauver la vie de juifs entre 1942 et 1944. « J'ai connu les quatre jeunes gens sauvés, se rappelle Jacques Jurquet. Pas personnellement car j'étais caché dans le bois des Moitons, près de Molain. Il est alors lui-même résistant et recherché par la gendarmerie de Poligny et la police de Marseille. Toute la famille est alors tenue au secret. « Je savais parfaitement ce qui se passait, explique Annie Maillet-Jurquet. Jamais je n'en ai parlé à ma meilleure amie. Je suis fière de cette jeune fille que j'ai eue. » Hier, ils le sont bien évidemment aussi de leurs parents, décédés respectivement en 1967 et 1985. Il aura fallu six ans aux enfants pour retrouver des témoignages et constituer un dossier auprès de Yad Vashem (lire par ailleurs). Jacques a contacté l'un des quatre petits enfants juifs que sa famille a caché. Devenu John Hirschberg, il est désormais psychiatre en Californie.

Courage et modestie
Parents et grands-parents à leur tour, Jacques et Annie font d'une priorité la transmission aux jeunes générations de ces valeurs de courage avec lesquelles ils ont été élevés et ont vécu tout au long de leur vie. « Mes parents étaient des militants humanistes bien avant la guerre, se souvient Jacques Jurquet. Ils nous ont inculqué l'anti-racisme. Un homme est



Albert et Jacques Jurquet étaient eux-mêmes enfants lorsque leurs parents ont aidé d'autres enfants

/ Photo Nicolas Dargatzis

un homme ; une femme est une femme. Tous nos enfants sont pareils. » Les collégiens présents à cette cérémonie représentent justement cette génération, qui ne doit pas oublier Jacques y tient. « C'est capital qu'on leur transmette ces valeurs. » Des notions de courage qui vont de pair avec la modestie. « Nos parents

seraient surpris qu'on célèbre leurs actes aujourd'hui, souligne Jacques. Ils étaient simples et agissaient en fonction de leur humanisme, pas pour la médaille. Ils ont fait ce qu'ils pensaient devoir faire. »

Virginie François
v.francois@leprogres.fr



Albert et Germaine Jurquet n'ont plus parlé de leurs actes une fois la guerre terminée

/ Photo Nicolas Dargatzis

Devoir de mémoire pour les collégiens

La cérémonie en l'honneur d'Albert et Germaine Jurquet a été ponctuée par des

lectures faites par trois élèves du collège Jules-Grévy de Poligny.

Ce devoir de mémoire s'inscrit dans le cadre d'une démarche initiée par Marie-

Christine Richard-Pernin, professeur d'histoire dans cet établissement. « J'ai commencé ce travail depuis plusieurs années. Cela a commencé avec le concours de la Résistance et de la déportation. En avril 1944, environ soixante personnes ont été victimes d'une rafle dans la ville. Seules une trentaine d'entre elles sont rentrées. Le maire souhaitait que le souvenir de ces personnes soit commémoré. On a donc préparé une exposition, il y a trois ans. Elle a été imprimée et circulée. Elle est actuellement au collège de Poligny, pour que la ville, la population se souvienne. »

« Juste parmi les nations »

A ce jour, 21 300 Justes sont répertoriés dans le monde, et 2 700 environ en France. Ce titre est décerné par l'État, Yad Vashem de Jérusalem. Pour l'obtenir, plusieurs pièces sont nécessaires. Il s'agit de fournir des témoignages, des personnes sauvées ou de témoins oculaires directs, des documents fiables. Le dossier est ensuite examiné par une commission de personnalités et de représentants d'organisations de rescapés de la Shoah et p. résidé par un juge de la Cour suprême. Une fois le titre décerné, Yad Vashem remet une médaille au Juste concerné, accompagné d'un diplôme. Une cérémonie est alors organisée par un délégué du Comité français pour Yad Vashem, en présence de l'ambassadeur, du consul ou d'un diplomate israélien. Le dossier est remis aux ayants-droits lorsqu'il s'agit d'un Juste posthume. De nombreux dossiers sont en cours d'examen. Pour les Justes qui resteront dans l'anonymat, un monument au « Juste inconnu » est érigé à Jérusalem.



Les collégiens s'impliquent dans ce travail de mémoire

/ Photo Nicolas Dargatzis